

**SESSION D'ETUDE POUR L'ADOPTION D'UN PROGRAMME
D'INNOVATION PEDAGOGIQUE POUR LA PROMOTION DES
EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES DES PAYS DU
SUD DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX**

EXPORTATION DES DENREES AGROALIMENTAIRES AFRICAINES :
PROBLEMATIQUE ET BESOINS SPECIFIQUES DES ENTREPRISES

Par

Dr NGO SOM Julienne (Ph.D)

Directeur de Recherche en Technologie Alimentaire

Directeur en charge de la Valorisation et du Développement Technologique

**MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE**

Tel/Fax +237 223 60 43

e-mail :jngosom@yahoo.fr

Janvier 2004

I. INTRODUCTION

L'un des avantages comparatifs des pays africains réside en leur richesse en ressources naturelles notamment agricoles, pastorales et halieutiques. Cependant on constate un fait majeur : leur incapacité à valoriser ces richesses, notamment à produire et à promouvoir des exportations agroalimentaires. Cette incapacité à développer l'industrie agroalimentaire non seulement destinée à l'exportation, mais aussi pour la consommation locale, fait des pays africains les plus dépendants en matière d'importation agroalimentaire.

Le budget alloué aux importations agroalimentaires par les pays africains ne cesse d'augmenter. En effet les marchés africains sont inondés des produits alimentaires importés dont les matières premières sont pourtant disponibles localement. Le tableau qui suit illustre le contraste entre les matières premières disponibles et les produits importés qu'on aurait pu fabriquer sur place (conditionner, transformer, conserver..).

La promotion des exportations agroalimentaires est confrontée depuis de nombreuses années à un certain nombre d'obstacles qui ont amené les pays africains à accuser un retard significatif, aujourd'hui constaté par un très faible indice de performance compétitif de l'industrie. Par ailleurs, les quelques rares industries agroalimentaires qui essaient de produire des denrées alimentaires à l'exportation sont confrontées à divers problèmes qu'on ne peut prétendre résoudre si on ne connaît pas leurs besoins spécifiques.

Tableau 1 : Produits agroalimentaires qu'on peut fabriquer en Afrique à partir des matières premières disponibles localement

MATIERES PREMIERES DISPONIBLES DANS LES PAYS AFRICAINS	PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES IMPORTES
<p align="center">VIANDE POISSONS VOLAILLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Viandes fraîches (bœuf, porc, lapins) - Conserves de viande, viande congelée - Poissons frais ; Conserves de poissons - Volaille poulets congelés, dinde)
<p align="center">LAIT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lait en poudre - Lait concentré sucré - Lait frais (entier, écrémé, demi écrémé) - Yaourt ; crèmes glacées - Fromage
<p align="center">CAFE CACAO</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Café moulu - Café instantané - Chocolat en poudre et en pâte - Palettes de chocolat - Boissons aromatisées au chocolat - Confiserie
<p align="center">CANNE A SUCRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sucre raffiné en poudre et en morceaux - Sirop, bonbons
<p align="center">CEREALES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ MAÏS ▪ RIZ 	<ul style="list-style-type: none"> - Aliments infantiles - Bières ; conserves de maïs frais - Maïs sec ensaché ; produits de petit déjeuner - Biscuits - Riz ensaché
<p align="center">TUBERCULES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pommes de terre • Manioc 	<ul style="list-style-type: none"> - Pommes de terres fraîches - Purées - Frites congelées - Amidon
<p align="center">OLEAGINEUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • NOIX DE PALME • ARACHIDE ; • SOJA • SESAME • CONCOMBRE • MAIS • AVOCAT 	<ul style="list-style-type: none"> - Huiles végétales - Margarines - Huiles d'avocat
<p align="center">KARITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Huile de karité
<p align="center">LEGUMINEUSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • HARICOTS (BLANC, ROUGE, ETC.) • ARACHIDES • SOJA • SESAME • CONCOMBRE 	<ul style="list-style-type: none"> - Haricots conditionnés en sachets - Conserves de haricots - Pâte d'arachides conditionnées en boite - Arachides grillées conditionnées en sachets
<p align="center">FRUITS</p> <ul style="list-style-type: none"> • ANANAS • ORANGES • AVOCATS • BANANES DOUCES 	<ul style="list-style-type: none"> - Jus d'ananas, ananas frais, conserves d'ananas - Jus d'oranges, fruits frais - Avocats frais - Chips de bananes douces
<p align="center">LEGUMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • TOMATES • OIGNONS ET AIL • GINGEMBRE ET EPICES 	<ul style="list-style-type: none"> - Conserves, jus et tomates fraîches - Oignons et ails en sacs - Gingembre et épices conservés

II. PROBLEMATIQUE

Le retard accumulé dans le domaine des exportations des produits agroalimentaires africains, aujourd'hui illustré par un faible IPC pourrait s'expliquer par leur incapacité à être compétitif, donc à innover. Cette insuffisance en matière d'innovation a plusieurs causes, entre autres :

- L'insuffisance des compétences technologiques en général et matière de science et technologie alimentaire en particulier
- Les non-valorisations des résultats des recherches en technologie alimentaire
- Le faible niveau d'investissement étranger direct dans les industries agroalimentaires
- La faible utilisation du système de propriété intellectuelle pour le transfert de technologie
- Le coût de production très élevé
- La mauvaise qualité des produits
- Faible intégration des nouvelles technologies d'information et de communication.

2.1 Faible indice de performance compétitive des industries africaines

Selon l'ONUUDI, les critères de performances en matière de compétitivité dans le domaine industriel, en l'occurrence l'industrie agroalimentaire sont :

- La valeur ajoutée manufacturière (VAM) par habitant
- Les exportations d'articles manufacturés par habitant
- La part des activités de moyenne et de haute technologie dans la VAM
- La part des produits de moyenne et de haute technologie dans les exportations d'articles manufacturés.

L'indice de performance compétitive (IPC) des industries africaines s'avère en deçà des attentes, surtout par rapport à celui des autres pays en

développement comme ceux l'Asie du Sud Est. L'IPC de l'industrie est centré sur les performances à la production et à l'exportation des produits manufacturés, ainsi que sur la structure technologique de ces performances. Le classement de certains pays en voie de développement en fonction de l'IPC montre que l'Afrique subsaharienne régresse quant à leurs structures technologiques de production industrielle et leurs exportations. Les 4 pays en développement avec un bon IPC se trouvent en Asie du Sud Est. Les 9 pays sur 10 avec un mauvais IPC se trouvent en Afrique subsaharienne.

Dans ce contexte le faible niveau de développement technologique apparaît comme le facteur clé ayant contribué à l'incapacité des pays africains de valoriser leur potentiel agricole et pastoral. En effet, le développement de la technologie est un facteur décisif pour que les pays africains puissent affronter la concurrence sur les marchés, aujourd'hui mondialisés. Le développement des compétences technologiques est donc la voie à suivre pour que les pays africains puissent s'engager dans les exportations des produits agroalimentaires compétitifs sur les marchés mondiaux.

2.2 Insuffisance des compétences technologiques

Il est aujourd'hui reconnu de tous que les pays africains disposent d'une main d'œuvre bon marché, mais non qualifiée. Les pays africains devraient améliorer leur capital humain dans le domaine agroalimentaire.

La maîtrise et l'utilisation des nouvelles technologies exigent des compétences issues de la formation technique dispensée dans les écoles spécialisées. Les gouvernements africains ayant des moyens limités, et pour des raisons politiques, choisissent d'investir dans l'enseignement général accessible à un plus grand nombre au détriment des établissements spécialisés offrant une formation technique. Dans le domaine spécifique de la science et de la technologie alimentaires, les compétences sont très limitées.

2.3. Faible niveau de recherche-développement(R&D) et la non valorisation des résultats de la recherche

La recherche-développement contribue de manière décisive à renforcer les capacités technologiques et les aptitudes à la maîtrise de la technologie, notamment les nouvelles technologies, au fur et à mesure de leur introduction. La majorité des pays africains ne consacrent que des sommes négligeables à la recherche-développement et n'attirent pas les investissements transnationaux en matières de recherche-développement. Lorsque dans certains pays, des moyens

sont mis pour la recherche, des sommes au moins équivalentes ne sont jamais prévues pour la valorisation des résultats de la recherche. La conséquence en est que de nombreux résultats de recherche technologiques alimentaires 'dorment' dans les terroirs depuis la création des institutions de recherches dans les pays africains.

En effet des chercheurs africains dès l'aube des indépendances ont mis au point des techniques adaptées à la transformation, la conservation des produits locaux. Ces échantillons au niveau des laboratoires auraient pu se retrouver sur le marché s'ils avaient été valorisés. Cette valorisation aurait abouti à des produits agroalimentaires de bonne qualité avec un titre de propriété intellectuelle avant d'être transférés aux entreprises à travers les centres de développement technologiques.

En l'absence de valorisation des innovations issues de la recherche-développement, les produits agro-industriels de bonne qualité et compétitifs n'ont pu être disponibles ni sur les marchés africains, encore moins sur les marchés internationaux où la concurrence bat son plein. La conséquence en a été une dépendance chronique des pays africains vis-à-vis des pays développés quant aux importations des produits alimentaires et une fuite des capitaux sans cesse croissante. Le tout contribuant à l'aggravation de la pauvreté et les mauvaises conditions de vie des populations.

2.4 Faible niveau de l'IED la faible utilisation du système de propriété intellectuelle

L'autre façon pour les pays africains d'accélérer le développement de la production et de l'exportation agroalimentaire est l'investissement étranger direct (IED). Or, pour des multiples raisons, les pays africains n'attirent pas les investisseurs étrangers. Le système de propriété intellectuelle est très peu développé en Afrique. La plupart des pays africains ne disposent pas de structures d'appui à l'invention et à l'innovation telles que les offices de propriété intellectuelle et des centres de transfert de technologie.

2.5. La mauvaise qualité des produits fabriqués

Elle résulte de plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- La non- maîtrise des technologies de transformation et de conservation des aliments

- Le non-respect des normes et l'absence de contrôle de qualité
- L'emballage inadapté
- Absence d'étiquetage
- Mauvaises conditions de conservation et d'entreposage

2.6. Le coût de production très élevé

Il est dû, entre autres aux coûts élevés de l'énergie et des matières premières, de transport, à l'absence des mesures fiscales incitatives visant la réduction des impôts et l'exonération des taxes sur certaines importations.

2.7. Faible intégration des nouvelles technologies de l'information et de communication

Les NTIC sont aujourd'hui indispensables dans tous les domaines. Or l'outil informatique, et Internet en particulier ne sont pas encore maîtrisés, quant à la production et de l'exportation agroalimentaire.

2.8. Absence de Sources d'approvisionnement sûres en matières premières variables

Il existe très peu d'exploitations agricoles, d'activités d'élevage et de pêche pouvant alimenter l'industrie agroalimentaire de façon durable. La tendance est de s'approvisionner chez les petits producteurs ou à défaut avoir recours aux importations de matières premières, ce rend le coût de production encore plus élevé.

III. BESOINS SPECIFIQUES DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Au vu du faible indice de performances industrielles des pays africains, on peut déduire sans risque de se tromper que les entreprises agroalimentaires africaines n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins pour être compétitifs sur les marchés. Les entreprises agroalimentaires africaines sont peu armées pour affronter les exigences actuelles de la compétitivité internationale. L'identification de ces besoins permettrait la mise en place de stratégies au niveau des pays africains dans le cadre du NEPAD.

Le positionnement des entreprises agroalimentaires africaines dans le marché mondial exige qu'elles soient compétitives à travers l'innovation. L'innovation veut dire l'amélioration des produits et des procédés technologiques ainsi que les systèmes de gestion et d'organisation. L'innovation exige également que les entreprises adoptent des nouvelles technologies, acquièrent des nouvelles compétences ou améliorent celles qui existent. Pour accomplir toutes ces exigences de l'innovation, les entreprises agroalimentaires ont besoin de l'expertise dans plusieurs domaines.

3.1 Les technologies de transformation, de conservation et de conditionnement des produits

En fonction des matières premières, la qualité du produit fini dépend de la technologie utilisée, de la manière dont il est conservé, de son emballage et de son étiquetage. La maîtrise de la technologie applicable au produit fini visé en fonction de la matière première est un premier pas vers la compétitivité. Sans cette maîtrise il est très difficile d'innover. Il est également important de maîtriser les caractéristiques technologiques des matières premières. Cela se passe par le développement des ressources humaines en matière de science et technologie alimentaire ou par le transfert de technologie à travers le système de propriété intellectuelle ou alors par un investissement étranger direct.

3.3 L'information technologique à l'exportation

Si en Afrique beaucoup de pays ne disposent pas d'un cadre institutionnel législatif et réglementaire régissant les importations des produits agroalimentaires, les pays européens, asiatiques et américains sont très exigeant en la matière. Les entreprises africaines ont donc besoin des informations sur les normes de qualité selon l'espace visé.

3.4 Les services d'appui à l'innovation et le transfert des technologies

Ils ont pour rôle d'appuyer les entreprises dans le renforcement des capacités et le transfert de technologies à travers le système de propriété intellectuelle. Ils comprennent aussi bien les offices nationaux de brevets que des centres d'innovation technologique, les technopark que des pépinières d'entreprises agroalimentaires.

3.5. Le soutien financier

L'accès au financement constitue un obstacle majeur à la création et à la croissance des entreprises agroalimentaires. En effet, elles sont moins attractives pour les banques, d'où la nécessité d'incitation financière par les gouvernements. Les entreprises agroalimentaires africaines ont besoin de l'assistance financière du gouvernement sous forme de prêt ou de subvention pour le financement de la recherche-développement et la commercialisation des innovations.

Il s'agit de toutes les mesures financières que peuvent apporter les gouvernements africains pour soutenir les industries agroalimentaires. Cette assistance pourrait également consister en de mesures fiscales visant à encourager la recherche-développement et l'acquisition des équipements.

3.6 Assistance technique

Les entreprises ont besoin d'être assistées dans le diagnostic de leurs besoins technologiques et la solution à leurs divers problèmes relatifs aux ressources humaines, au marketing, à l'organisation et à la gestion des entreprises agroalimentaires.

3.7 La formation des ressources humaines

Il est important pour les entreprises agroalimentaires de former les cadres moyens et supérieurs pour l'acquisition des compétences dans divers domaines en matière des NTIC et susceptibles d'accélérer l'adopter des approches innovantes.

3.8. Sources sûres d'approvisionnement en matières premières

La disponibilité en matières premières de bonne qualité est indispensable aux industrie agroalimentaires pour être compétitif. Elle permet d'éviter les ruptures de stocks et contribue a la fidélité de la clientèle.

IV- PERSPECTIVE ET ELEMENT DE STRATEGIE DANS LE CONTEXTE DU NEPAD POUR PROMOUVOIR LA PRODUCTION ET LES EXPORTATIONS AGROALIMENTAIRES AFRICAINES

Les avantages comparatifs qu'offre l'abondance en ressources agricoles, agropastorales et halieutiques constituent une opportunité majeure que les pays africains devraient saisir pour promouvoir leurs exportations

agroalimentaires. Toutefois, à l'ère de la mondialisation caractérisée par la concurrence, les entreprises agroalimentaires devraient être compétitives à travers l'innovation technologique.

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique offre un cadre idéal pour rattraper le retard dans les exportations agroalimentaires en matière de compétitivité. Une stratégie en la matière pourrait s'appuyer sur les éléments suivants.

4.1. Le développement des compétences technologiques

Le développement du savoir-faire est un préalable pour la maîtrise de la compétitivité et de la technologie. Le savoir-faire devient de plus en plus important dans une économie mondiale basée sur la connaissance. Le capital humain, à savoir l'éducation et la formation professionnelle contribuent au développement économique à travers l'augmentation de la productivité des travailleurs et l'utilisation effective des technologies. La maîtrise, l'utilisation et l'adaptation des nouvelles technologies demande du savoir-faire à des niveaux élevés et variés dans divers domaines.

A l'instar des pays de l'Asie du Sud Est, une stratégie consistant à disposer d'un capital humain fort, avec un accent particulier sur la formation technique pour faire face à la demande en main d'œuvre spécialisée et pour promouvoir la recherche et l'innovation, s'avère indispensable.

4.2 La recherche-développement

L'innovation et la recherche-développement sont cruciaux pour le développement, la promotion et l'approfondissement des compétences technologiques. Une stratégie spécifique en matière de recherche-développement devrait faire l'objet d'une attention particulière, avec un accent particulier sur la recherche dans le secteur privé et les entreprises.

4.3. L'Investissement Etranger Direct (IED)

Une bonne stratégie de promotion de l'IED pourrait contribuer à un développement rapide des entreprises agroalimentaires. Il apporte non seulement le savoir-faire technologique, mais aussi les équipements et les machines industrielles. Une révision profonde du cadre institutionnel et réglementaire constitue l'un des éléments de cette stratégie.

4.4. La promotion de l'utilisation de la propriété intellectuelle pour le transfert des technologies

Il s'agit-là d'un domaine clé longtemps négligé entraînant un faible niveau d'activités innovatrices, donc un manque de compétitivité.

4.5. Mesures financières et fiscales

Une réflexion profonde est nécessaire pour trouver un financement durable des entreprises agroalimentaires africaines. Cette réflexion devrait porter sur les différentes options, et sources de financement incluant les mesures fiscales et incitatives des gouvernements, les banques, le secteur privé et la coopération internationale.

4.6. Les infrastructures

Les réseaux routiers, énergétiques et de télécommunication opérationnelle sont les déterminants de la compétitivité. Pour être compétitif il faut produire à moindre coût. Or le déficit énergétique dont souffrent les pays africains rend le coût de production trop élevé. La compétitivité exige également les routes, les aéroports, les chemins de fers, le téléphone, le fax et Internet qui jouent un rôle très important.

4.7 La normalisation et le contrôle de qualité

Un accent particulier devra être mis sur le cadre institutionnel et législatif dans ce domaine. Dans le contexte du NEPAD des projets suivants pourraient être envisagés :

- La mise en place des structures de standardisation, de certification, de calibrage et des laboratoires de contrôle de la qualité et d'accréditation
- L'adoption des normes de qualité internationale
- L'accès aux informations industrielles et aux informations sur l'emballage et le contrôle de qualité.

REFERENCES

Frederic Richard, 2003 : The UNIDO Scoreboard: a strategic tool to diagnose industrial performance and capabilities.

Secrétariat de la CNUCED, 2003. Politiques et programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie, notamment le rôle de l'IED.

Denis Gosselin, 2003. Service d'information industrielle et technologique. Importance pour l'innovation et les avantages concurrentiels des entreprises. Octobre 2003

Ousmane Kane, 2003. Innovation technologique et compétitivité du secteur agroalimentaire africain : éléments de stratégies et perspective pour le NEPAD

Rafiq Dossani et Martin F. Kenney, 2002 : providing, financing for technology based SMES.

Abdallah Alaoui, 2003 : mesure et promotion de la compétitivité internationale des PME : expériences des pays de l'OCDE et potentialités /problèmes dans les économies en développement.